

Du 23 Janvier 2021

Vote en ligne à bulletin secret

207 licenciés au 15/01/2021 Votants : 202

Quorum : 115 Suffrages valablement exprimés.

Résolution 1 Approbation du compte-rendu de l'AG du 15/10/2019

Pour	Abstention	Contre
113	2	0

Résolution 2 Approbation du Rapport moral du Président

Pour	Abstention	Contre
114	1	0

Résolution 3 Approbation du rapport des trésoriers et bilan comptable

Pour	Abstention	Contre
113	2	0

Résolution 4 Approbation du rapport de la secrétaire

Pour	Abstention	Contre
114	1	0

Résolution 5 Approbation des nouveaux administrateurs

Pour	Abstention	Contre
110	5	0

Bulletin Blanc : 0

Bulletin Nul : 0

Nombre de voix pour l'ensemble des résolutions : 575

Pour : 564

Abstention : 11

Contre : 0

Clôture du scrutin en ligne vendredi 22 janvier 2021 à 24 heures

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

